



Photo : Alder Sylvestre

Il y avait plus de 500 invités pour l'inauguration du nouveau centre Atert. Une bonne occasion pour prendre possession des tribunes et assister à un spectacle de danse.

Un tout nouveau centre Atert

BERTRANGE Après un an et demi de travaux et un budget de 15 millions, le centre Atert présente un tout nouveau hall sportif avec une capacité d'accueil qui a triplé.

Ce lieu incontournable de la vie bertrangeoise est passé par une cure de jeunesse dont il avait plus que besoin. Tout a été remis aux normes avec des espaces plus grands et plus fonctionnels.

De notre journaliste
Bruno Muller

Construit dans les années 1985/1986 avec un hall sportif pour 300 spectateurs, une salle des fêtes et une piscine d'apprentissage, le centre culturel et sportif Atert touchait les limites de ses capacités, ces dernières années. «Lors des manifestations sportives, les spectateurs du premier rang étaient à peine à 1,20 m de l'aire de jeu. À chaque fois, il fallait demander une dérogation pour organiser un événement. Nous n'étions plus du tout aux normes», rappelle le bourgmestre, Frank Colabianchi. Après un et demi de travaux, le rideau s'est

levé, laissant découvrir un nouveau centre Atert, pour sa partie sportive tout du moins. Un tout nouveau visage que plus de 500 invités, dont le ministre des Sports, Romain Schneider, ont découvert lors d'une soirée d'inauguration agrémentée d'un spectacle de danse et du dévoilement d'une œuvre d'art en présence de l'artiste Roland Schauls.

Une capacité de 1 500 spectateurs

«Après 22 mois de travaux, nous avons réussi à respecter les délais alors qu'on pensait que ce serait impossible au début», reconnaît le bourgmestre. Durant cette période transitoire, le calendrier des manifestations sportives a dû faire l'objet d'une rigoureuse gestion : «Il fallait au moins pouvoir jouer les matches officiels ici à Bertrange. On a évolué dans 19 salles différentes.» Au total, le

Rappel chronologique

La fermeture de l'ancien hall de sport du centre Atert a eu lieu en avril 2008. Les travaux de démolition ont démarré le 5 mai 2008 avec comme condition que la piscine d'apprentissage et la salle des fêtes puissent rester en service pendant la phase de chantier. Les travaux de gros œuvre ont été achevés le 13 novembre dernier et le travaux de paracheèvement le 5 mars. En raison des mauvaises conditions météo-

rologiques de l'hiver, un petit retard d'exécution des travaux d'aménagements extérieurs est à constater. Même si dans l'ensemble, il faut souligner le respect des délais fixés à l'origine. Dans le même temps, l'entrée de la salle des fêtes a été agrandie et réaménagée. Les alentours du centre Atert seront aménagés de telle sorte que le centre fera partie intégrante du projet «shared space» au centre de Bertrange.

budget s'élevait à 15 millions d'euros. Les besoins scolaires actuels et futurs, de même que la popularité croissante du basket couronnée par les succès du BBC Sparta Bertrange ont fait que les places disponibles n'étaient plus suffisantes et

de ce fait un agrandissement du hall devenait inévitable. «Les tribunes ont été complètement refaites. Nous avons à présent une capacité de 1 200 places assises, avec la possibilité d'accueillir 300 spectateurs debout. Dans

l'ancien centre Atert, on pouvait placer officiellement entre 350 et 400 spectateurs. Lors de matches importants, nous comptions entre 500 et 600 spectateurs.» Grâce aux tribunes amovibles, on peut diviser les salles en deux voire en trois parties. À savoir, comme le précise le bourgmestre, que les nouvelles installations seront avant tout à vocation communale. «Il y aura la possibilité de prêter le hall à d'autres communes mais uniquement à titre exceptionnel. Les disciplines qui utilisent le plus l'infrastructure sont le tennis, le volley, le basket et le football en salle», précise le bourgmestre. Dès le départ, il était dans les intentions de l'architecte de respecter un esprit d'ensemble entre l'ancien et le nouveau bâtiment même si les matériaux utilisés dans la nouvelle structure diffèrent en partie de ceux qu'on trouve dans l'ancienne.

De nouvelles fonctionnalités

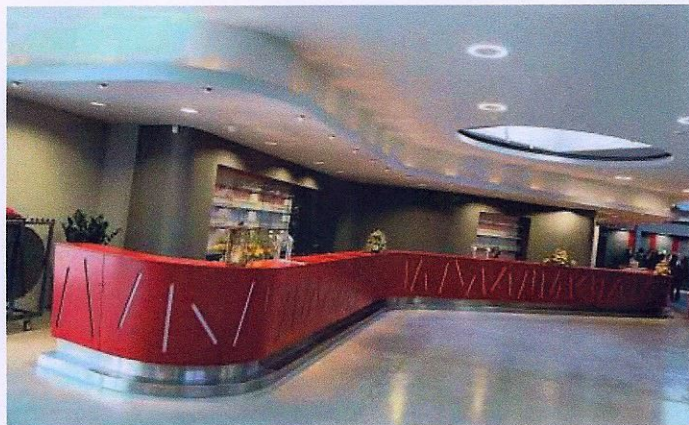
Avec une surface de jeu de 1 500 m², le nouveau hall sportif pourra accueillir 1 500 spectateurs.

En s'inspirant de l'architecture du bâtiment existant, la toiture de l'extension reprend le même alignement et permet une intégration homogène dans le projet global. Le choix des finitions comme des éléments translucides pour les parties inclinées de la toiture, le revêtement des façades à l'aide de bardage en alu-zinc en combinaison avec des panneaux multiteils bois ainsi que la charpente métallique du hall sportif contribuent à l'aspect de modernité et de luminosité.

À l'intérieur du bâtiment, c'est au bureau d'architecture Architecture et Urbanisme 21, Worré & Schiltz SARL que l'on doit les chapas industrielles et les revêtements muraux en bois. Environ 1 500 m² de surfaces sont à disposition comme terrain de jeu permettant une séparation en trois salles servant aux be-

soins scolaires aussi bien qu'aux entraînements des clubs locaux. Le hall sportif dispose des tribunes fixes pour 1 500 spectateurs placés autour de la cour centrale. Le hall omnisports est prévu pour le basket, le handball et le volleyball et sera complété par une salle de musculation séparée.

Les quatre vestiaires en sous-sol et des sanitaires au rez-de-chaussée incluent des cellules pour personnes à mobilité réduite à chaque niveau. Le grand foyer et la nouvelle entrée donnent en outre accès à une terrasse extérieure et la salle des fêtes existante. En cas de manifestations, ces parties du bâtiment peuvent être utilisées indépendamment du hall sportif. Le projet définitif au coût de 14,8 millions d'euros a été approuvé par le conseil communal le 21 mai 2007.



Parmi les nouveaux aménagements, ce bar de 27 mètres de long.